

1-RAPPORT DE VOTE

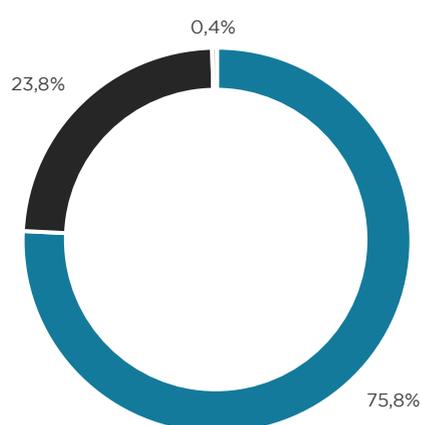
Rappel de la politique de vote applicable en 2021

La politique de vote est disponible sur notre site internet <https://www.dnca-investments.com>

Votes 2021

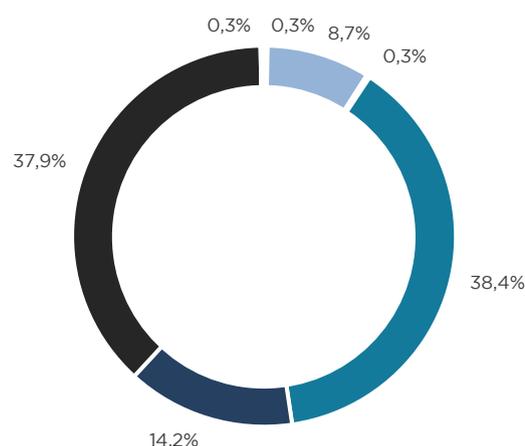
Sur la base des critères de participation, au cours de l'exercice 2021, DNCA Actions Small & Mid Cap France a effectivement exercé ses droits de vote à l'occasion de 69 assemblées générales, pour un total de 1625 résolutions. Par ailleurs, DNCA Actions Small & Mid Cap France a voté « non » ou « abstention » à au moins une résolution à l'occasion de 57 des 69 assemblées générales auxquelles le fonds a participé.

Répartition des votes



■ Pour ■ Contre ■ Abstention

Répartition des votes d'opposition



■ Amendement des statuts ■ Transparence de l'information
 ■ Résolutions d'actionnaires ■ Structure financière
 ■ Equilibre des pouvoirs ■ Répartition de la valeur
 ■ Autre

2-RAPPORT D'ENGAGEMENT

Notre démarche d'engagement en 2021

En tant qu'investisseur responsable, nous attachons la plus grande importance à maintenir un dialogue constant avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Qu'il s'agisse d'apporter un éclairage additionnel à notre analyse ou d'encourager les sociétés que nous finançons à adopter de meilleures pratiques, nous considérons l'engagement actionnarial comme un pilier fondamental de notre démarche d'investisseur responsable et de notre responsabilité fiduciaire. Plus d'informations sont disponibles dans notre politique d'engagement (<https://www.dnca-investments.com>).

Dans le cadre de la campagne 2021, les sujets d'engagement sont les suivants.

Pour la dimension environnementale, nous avons abordé les sujets de la lutte contre le changement climatique, du développement de l'économie circulaire, de la consommation de l'eau, de la pollution de l'eau et de l'air, ainsi que celui de l'utilisation des terres.

Pour la dimension sociale, nous avons échangé sur les sujets de la gestion des ressources humaines, de la rémunération des salariés, des mesures de santé & sécurité des employés, et de la lutte contre les inégalités entre les sexes.

Pour la dimension sociétale, nous avons mis en avant les sujets de gestion des fournisseurs, de relation avec les communautés locales, du travail des enfants, ainsi que de la cybersécurité.

Pour la dimension gouvernance, nous avons abordé la composition du conseil d'administration et du comité exécutif, la rémunération du management, les mesures de lutte contre la corruption, la prévention de l'évasion fiscale, ainsi que la protection des actionnaires minoritaires.

Nous abordons également des sujets liés à la transparence de l'information extra-financière, sur la stratégie RSE et la publication de mesures d'impact. Et, nous échangeons aussi sur les mesures spécifiques mises en place pour répondre à la crise sanitaire du COVID-19.

Par ailleurs nous nous inscrivons aussi dans une démarche d'engagement collaborative. Avec un ensemble d'investisseurs internationaux, nous participons aux campagnes d'engagement collective via le CDP ou les UNPRI.

Statistiques Engagement individuel du fonds



Nombre de réunions avec les émetteurs : **182**



Nombre de réunion d'engagement : **10**

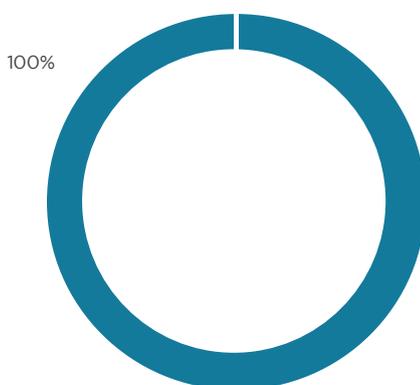


Nombre de sociétés représentées : **54**



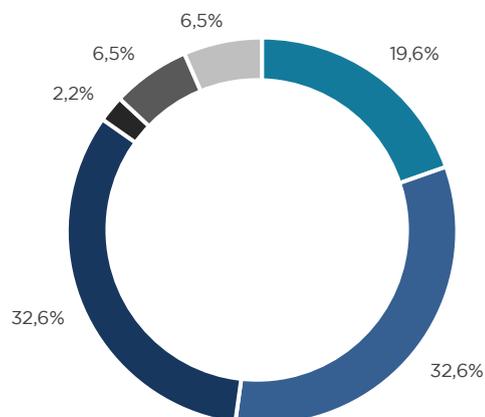
Nombre de sociétés ciblées : **5**

Répartition géographique



■ France

Thématiques d'engagement



■ Environnement
 ■ Social
 ■ Gouvernance
 ■ Covid-19
 ■ Transparence extra-financière
 ■ Sociétal

Sous-thèmes d'engagement



Via le CDP nous participons à deux campagnes d'engagement distinctes, la première est une campagne pour améliorer la transparence des sociétés sur leurs émissions de carbone. Nous invitons cinq sociétés à plus de transparence au travers cette initiative, principalement dans les pays émergents.

La seconde est une campagne d'engagement pour demander aux sociétés de s'inscrire dans une démarche climatique cohérente avec les accords de Paris, via l'adhésion à la Science Based Target initiative (SBTi) qui permet de justifier de l'alignement des émissions de carbone de la société avec la limitation de la hausse des températures à 2°C. Nous engageons auprès 1700 émetteurs au travers de cette campagne.



Via les UNPRI, nous participons à l'initiative d'engagement Climate Action 100+. Cette initiative cherche à améliorer, grâce au dialogue, l'empreinte environnementale des sociétés ayant un impact climatique important. L'initiative étant organisée en groupe de travail par émetteur, nous avons choisi une société dont DNCA est un actionnaire de long terme.

_ENGAGEMENT



Secteur:

Service aux collectivités - Gestion des déchets



Pays:

France



Capitalisation Boursière:

Supérieure à 500 millions d'euros



Nombre d'employés:

Supérieur à 5 00



Thématique:

Gouvernance - Rémunération (management) / Conseil d'administration - Economie Circulaire

Nous avons rencontré le management de la société pour échanger sur sa stratégie RSE. Nous avons abordé le sujet de l'innovation, notamment, dans le cadre du développement de solutions d'optimisation de l'utilisation des ressources. Nous avons aussi abordé le sujet de la gouvernance de cette société familiale car la transition de management est récente, d'ailleurs les fonctions de président et directeur général ont été dissociés lors de cette transition.

Le programme de rémunération des dirigeants semble perfectible avec la mise en place de critères de performance ESG. D'autant plus que la société développe une stratégie RSE avec des objectifs clés. Nous avons mentionné ces points d'amélioration, ainsi que ceux concernant l'amélioration de la diversité au sein des instances dirigeantes et la participation de salariés au capital.

Séché Environnement est une société familiale que nous souhaitons accompagner dans la formalisation de sa stratégie RSE.

DNCA Finance

19 place Vendôme - 75001 Paris

Téléphone : +33 (0)1 58 62 55 00

Contact : dnca@dnca-investments.com

Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000

Conseiller en investissements financiers non indépendant au sens de la directive MIFID II

(DNCA Investments est une marque de commerce de DNCA Finance)

DNCA Finance Luxembourg

1 place d'Armes - L-1136 Luxembourg Téléphone : +352 28 48 01 55 23 www.dnca-investments.com

www.dnca-investments.com



L'objectif de l'OPCVM est d'offrir à l'investisseur une performance supérieure à l'indice CAC Mid & Small (C) dividendes nets réinvestis, en euros, en investissant dans une sélection d'actions cotées sur le marché français de petites et moyennes capitalisations au moment de l'investissement, et répondant à des critères d'investissement socialement responsables, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans.

L'investissement sur les marchés financiers comporte des risques, et notamment les suivants :

- Risque de perte en capital ;
- Risque de perte de capital
- Risque actions : en cas de baisse des marchés actions, la valeur d'un instrument financier peut baisser
- Risque lié aux petites capitalisations : sur les marchés des petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement ;
- Le risque de liquidité du portefeuille est fonction de la liquidité des supports d'investissement utilisés ;
- Risques liés aux spécificités de la stratégie d'investissement de la SICAV ;
- Risque de gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire de la SICAV repose sur l'anticipation de l'évolution des différentes valeurs dans lesquelles est investie la SICAV.
- Risque en capital : L'investisseur est averti que la performance de la SICAV peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué.
- Risque de taux : Le risque de taux est le risque de dépréciation (perte en capital) des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêt. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe baissera ce qui entraînera une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.
- Risque de crédit : Il s'agit du risque d'une hausse des "spreads de crédit" résultant de la détérioration de la qualité de la signature ou du défaut d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. La matérialisation de ce risque impactera négativement la valeur liquidative du FCP.
- Risque de durabilité : Ce fonds est sujet à des risques en matière de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.



DNCA Investments est une marque de DNCA Finance. Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion par DNCA FINANCE. Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue pas une offre de souscription ou un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, distribué ou communiqué, en tout ou partie, sans l'autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions pour certaines personnes ou certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle. Le DICI doit être remis au souscripteur avant chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, veuillez consulter le prospectus, le DICI et les autres informations réglementaires disponibles sur notre site internet www.dnca-investments.com ou sur simple demande, sans frais, au siège de la société de gestion

Avertissement sur les sociétés cotées : Ce document n'a pas été réalisé dans le but de promouvoir les sociétés éventuellement cotées mais pour illustrer une partie du processus de sélection qualitative effectué par les gestionnaires. Ces présentations ne peuvent être assimilées à des analyses financières car elles n'ont pas été réalisées conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. DNCA FINANCE ne s'interdit pas d'intervenir sur les instruments financiers concernés. Elle ne doit pas être considérée comme une recommandation d'achat, de détention ou de vente des titres concernés. Cette présentation ne doit pas être interprétée comme un engagement de DNCA FINANCE à maintenir ou à accroître ses investissements dans les sociétés mentionnées. A la date de cette publication, DNCA Finance peut avoir désélectionné tout ou partie des sociétés mentionnées.